



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Phares et balises

Question écrite n° 38602

Texte de la question

M Guy Lengagne attire l'attention de M le secrétaire d'État à la mer sur le projet de transfert du service technique des phares et balises de Bonneuil-sur-Marne à Brest. Il semblerait que ce projet de transfert et la nouvelle localisation retenue ne soient pas justifiés par des raisons techniques impérieuses et n'aient fait l'objet d'aucune concertation parmi le personnel du service. Il lui demande si une étude de faisabilité de l'implantation à Brest a été réalisée et, dans ce cas, quelles sont les raisons techniques qui la justifient.

Données clés

Auteur : [M. Lengagne Guy](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38602

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1346